Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 26 (1934)

Heft: 2

Artikel: À propos du plan d'action belge

Autor: Weber, Max

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26me année

Février 1934

Nº 2

A propos du plan d'action belge.

Par Max Weber.

Dans le dernier numéro de la Revue syndicale, nous avons publié le plan de Travail adopté par le Parti ouvrier belge lors de son congrès de Noël et que la Commission syndicale de Belgique a également approuvé. Entre temps, la presse ouvrière suisse a engagé une discussion au sujet du projet belge et d'aucuns préconisent l'élaboration rapide d'un plan semblable pour la Suisse.

Nous avons déjà mentionné que nous commenterions ce plan, c'est ce que nous nous proposons de faire dans le présent article. Il est naturellement impossible de commenter en détail chaque point du plan économique du mouvement ouvrier belge dans le cadre restreint d'un article. Nous n'en voyons du reste pas la nécessité et nous nous bornerons à émettre quelques remarques d'ordre général.

Le point de départ de l'action en Belgique

est basé, d'une part, sur le fait que l'on s'est rendu compte qu'il était temps de maîtriser la paralysie qui s'est emparée du mouvement ouvrier par suite de « l'attitude défensive permanente », créée par la crise; d'autre part, on entend entraîner, grâce à une politique positive de revendications en faveur de tous, les masses anti-capitalistes intéressées, en dehors du mouvement ouvrier, avant tout, ce qu'on appelle la classe moyenne.

Les chefs du mouvement belge ont sans aucun doute très bien compris la situation. Leur plan répond parfaitement aux nécessités psychologiques de l'heure. Henri de Man, l'auteur du plan d'action, est fort connu par ses recherches dans le domaine de la psychologie des masses. Rappelons son œuvre importante « Psychologie du socialisme », parue en 1926. La théorie qu'il expose dans cet ouvrage contribuera à modifier le sens donné généralement au marxisme, en particulier dans le mouvement

ouvrier allemand. Cette mise au point devrait en réalité précéder toutes les discussions relatives au projet actuel de de Man, sinon celui-ci risque d'être mal compris. Il est caractéristique que ceux qui aujourd'hui écrivent des articles élogieux sur de Man, l'ont combattu âprement il y a 8 ans. Un fait qui en dit long, c'est qu'une partie de ces mêmes journaux critique vivement le livre de Marbach, intitulé «Syndicats, classe moyenne, fronts », dont l'idée fondamentale diffère peu de celle de de Man, surtout de de Man de 1926. On trouvera l'explication complémentaire du point de vue de de Man dans son œuvre « L'idée socialiste », parue il y a une année, et dont le dernier chapitre est consacré au développement des principes qui sont à la base du plan d'action belge actuel. De Man a parfaitement raison lorsqu'il dit que la défense contre le danger que représente le fascisme, n'aura aucun succès tant que l'on se bornera à l'anti-fascisme; ce qu'il faut, c'est démontrer au peuple les buts et principes du mouvement ouvrier et mettre en œuvre toutes les forces nécessaires à la réalisation de cette action. Nous partageons entièrement l'avis de de Man à ce sujet.

Avant de chercher à savoir comment réaliser ce point de vue, nous allons nous occuper d'un problème que dans le dernier chapitre de « L'idée socialiste » de Man place au centre de son

exposé.

Réformisme — Action socialiste.

De Man est d'avis que, tout en reconnaissant la grande importance historique du réformisme, il convient maintenant de suivre une voie complètement différente. Qu'entend-il par réformisme? Il dit:

«On sait que les réformes sont des modifications qui se produisent au sein de la production en cours et de la société existante, en opposition aux modifications qui sont synonymes de transformation ou révolution de la production ou des classes. » Réforme veut dire amélioration des conditions de travail, des mesures de protection, de politique sociale, des droits et des libertés, etc., «bref, d'avantages et de puissances que l'on peut réaliser sans l'effondrement du régime capitaliste et sans exproprier les possédants du grand capital. »

Il nous semble à ce propos que de Man retombe quelque peu dans la théorie qu'il a critiquée dans « Psychologie du socialisme ». Peut-on d'ailleurs délimiter avec cette rigueur, ainsi que le fait de Man, le réformisme et l'action socialiste?

Il existe effectivement dans le mouvement ouvrier un réformisme consistant à ce que chacun aspire à avoir une vie plus confortable, de plus il se manifeste une saturation qui pourrait être fatale à la réalisation de buts très étendus. Il s'agit également, en particulier de questions touchant la «formation de la vie » que de Man expose à fond, dans sa «Psychologie du socialisme » et dans d'autres petites brochures, de problèmes que beaucoup de ceux qui actuellement ont mis leur foi dans de Man pour surmonter le réformisme, ne reconnaissent pas.

Mais cette antithèse « Réformisme — action socialiste » ne saurait être tout simplement adaptée à la transformation économique et sociale. L'économie est soumise à un changement continuel et le mouvement ouvrier a laissé des traces très profondes dans l'économie capitaliste. Il n'est pas vrai que la lutte pour un plus grand rendement du travail, pour la protection légale contre l'exploitation illimitée par le capitalisme, pour l'influence sur l'Etat et l'économie sert uniquement à rendre le capitalisme plus confortable pour la classe ouvrière. Toutes ces interventions ont modifié le système économique sans le transformer complètement, car la part prépondérante de la puissance du capital est restée entre des mains privées.

C'est se faire une idée romantique que de Man n'approuverait nullement, que de croire qu'on pourrait supprimer le capitalisme tout simplement par une action politique (du reste le plan belge renonce consciemment à des interventions décisives dans l'ordre social actuel). Ce but ne pourra être atteint que si les forces opposées au capitalisme, forces économiques avant tout, forces politiques, mais également forces spirituelles et morales sont assez puissantes. Ces forces ne peuvent cependant se former que dans la lutte constante. La transformation de l'ordre économique et ce qu'on désigne par « réformisme » sont donc indissolublement liés l'un à l'autre (ce qui ne signifie nullement qu'il n'existe pas d'activité réformatrice tendant à maintenir le capitalisme et qui précisément par ces réformes voudrait empêcher une plus grande transformation).

Nous allons démontrer plus loin que le mouvement ouvrier suisse ne s'est pas borné à créer une «vie plus confortable».

« De la guerre de position à la guerre de mouvement. »

Les images sont toujours dangereuses, car elles ne sont jamais justes, même quand elles sont empruntées à la stratégie militaire. Nous n'allons pas analyser les images employées par de Man (sinon nous devrions également expliquer la différence qui existe entre le capitalisme et un tigre), mais bien ses propositions concrètes.

De Man prétend que le capitalisme traverse actuellement une crise de structure, dû au fait qu'il passe de l'ère de la libre concurrence à l'ère du monopole. Cette crise réduit les dimensions du gâteau à répartir dans l'économie publique, la part revenant aux ouvriers serait donc de ce fait également trop petite. Si la classe ouvrière tient à s'assurer un plus gros morceau, il faut qu'elle fasse le gâteau plus grand, ce qu'elle ne pourra faire qu'en surmontant la crise par une réforme du système économique. Ce sont là des pensées que d'autres économistes non socialistes ont également émises, voire même avec véhémence, tel le D^rLorenz, avec la seule différence qu'il en tire des conclusions autres que de Man.

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises qu'à notre avis, ce point de vue n'est pas juste. Il est certain que le capitalisme passe de l'ère de concurrence à celle d'un capitalisme organisé. Mais cette transition s'effectue depuis des dizaines d'années déjà, et il faudra probablement encore longtemps avant qu'elle s'accomplisse à fond. Nous estimons donc que c'est faire erreur que de croire que la transformation définitive s'accomplit durant cette crise.

Il ne faut naturellement pas en conclure que le mouvement ouvrier n'a pas à se soucier de cette transformation économique. Il ne doit pas perdre de vue qu'il ne lui appartient pas de lutter seulement contre les effets de la crise, mais contre la crise ellemême. Dans cette lutte, il devra toujours tenir compte des forces existantes; parmi ces forces nous comptons les conditions objectives qu'offre l'économie même, comme aussi les forces du mouvement ouvrier et d'autres mouvements qui sont en faveur de l'économie collective. C'est de la manière dont ces circonstances seront jugées que dépendra la question de savoir si le mouvement se bornera à ces mesures pour atténuer les effets de la crise ou si et jusqu'à quel point il interviendra par des interventions plus radicales dans le système économique.

De Man compte sur les forces existantes et reconnaît que le mouvement ouvrier n'est pas assez fort pour venir seul à bout de la tâche. Il entend obtenir l'appui de la classe moyenne par l'application d'une certaine politique. Nous ne répondrons pas à la question de savoir si la classe moyenne se laissera gagner à la cause du plan d'action belge. Si de Man prétend, avec un peu d'exagération peut-être, que l'état d'esprit de la classe moyenne est beaucoup moins réformiste que celui des socialistes, il se trompe dans une certaine mesure, car il prend l'amertume créée par une période de détresse pour une tendance nette en

faveur d'une transformation économique.

Nous ne nous aventurerons pas à juger les effets du plan économique belge sur la population de la Belgique, au dedans et en dehors du mouvement ouvrier. La structure professionnelle et sociologique du peuple belge diffère sensiblement de celle du nôtre. Nous ferons donc ces considérations uniquement à l'égard de notre pays.

Un plan d'action pour la Suisse.

Nous ne pensons pas être trop prétentieux en disant que le mouvement ouvrier a, sous une autre forme, il est vrai, déjà réalisé en partie ce que préconise le plan d'action de de Man pour la Belgique. Au point de vue psychologique, le programme de crise des syndicats a poursuivi et atteint, à un très haut degré, le même but que celui auquel tend le plan belge: il a permis de mobiliser les forces du mouvement ouvrier et d'autres milieux de la population en faveur de certaines mesures concrètes des-

tinées à lutter contre la crise. Oui, ce but, qui consiste à faire usage de la discordance due à la crise en faveur de certaines tâches, a pu peut-être se réaliser plus facilement chez nous qu'en Belgique, car, grâce au droit d'initiative et de referendum, nous arrivons plus facilement à mobiliser les masses populaires. C'est ainsi que nous avons eu deux grandes campagnes dont le succès

fut relativement très grand.

Que l'on ne nous dise pas qu'il s'agissait uniquement d'actions défensives, donc d'une partie de la guerre de position qui désagrège et de réformisme que le plan belge devait remplacer. Il est exact que la lutte en faveur de nos revendications de crise fut une lutte défensive, mais en partie seulement. L'impôt de crise en vigueur et qui est prévu pour une période de 4 ans, n'est certainement pas uniquement une mesure défensive. De plus, dans son ensemble, le programme de crise des syndicats est une sorte de lutte méthodique contre la crise qui doit maintenir autant que possible la capacité d'achat et la remplacer dans le secteur de l'exportation où elle n'existe plus.

Nous ne faisons pas ces remarques à l'intention de Henri de Man, qui les comprendra certainement, mais bien à l'intention de certains milieux de notre mouvement, qui ne paraissent pas

s'en apercevoir.

En outre, le Comité de l'Union syndicale suisse savait dès le début que l'élaboration du programme de crise ne mettait pas fin aux tâches qui lui incombent. Dès que l'on eut terminé les campagnes en faveur des revendications de crise, le Comité entreprit l'élaboration d'un nouveau programme de travail, dont le congrès s'est déjà occupé. Ce programme prévoit une série de nouvelles tâches pour le mouvement ouvrier. Il existe certainement de très grandes différences entre notre programme et le plan belge. Ce dernier préconise une sorte d'action de nationalisation par les moyens politiques. Il s'agit d'examiner si ce moyen atteindra le but poursuivi, c'est-à-dire s'il parviendra à gagner les milieux d'ouvriers non organisés et ceux de la classe moyenne à la cause de la politique du mouvement ouvrier.

Nationalisation des banques.

Le plan belge attache une importance déterminante à la question de la disposition et de la distribution du crédit par l'intermédiaire des banques, lesquelles devraient être soumises à un contrôle de l'Etat. On semble vouloir ainsi créer un Office central pour pouvoir diriger méthodiquement l'économie selon les besoins de l'économie publique. A notre avis, c'est surestimer le rôle des banques. Il est certain que par leur politique de crédit, les banques ont une influence très forte sur le cours de l'économie; elles forment le centre de l'économie. Cependant, les banques ne jouent ce rôle qu'aussi longtemps qu'elles partagent les avis et la manière de voir des dirigeants de l'économie, de l'industrie et du com-

merce. Cet état de choses peut changer du tout au tout dès qu'un contrôle des banques effectué par l'Etat s'ingère entre le capital privé, la grosse industrie et la haute finance. Reste à savoir si à ce moment-là la collaboration fonctionnera aussi bien. Il en serait naturellement autrement dans une économie dans laquelle il n'y aurait plus de grandes îles de capitalisme privé, voire même de continents, tel que le plan belge le conçoit encore.

Nous faisons cette critique à l'adresse du point de départ du plan de travail belge. Il y a naturellement possibilité de procéder à une transformation au cas où les difficultés que nous prévoyons deviendraient trop nombreuses.

Nous n'avons pas l'intention de nous étendre plus longuement sur les autres points du plan, sinon il nous faudrait écrire un livre entier. Nous sommes persuadés que le mouvement belge saura tirer de son plan les revendications les plus importantes, qu'il les concrétisera afin de pouvoir ensuite entamer la lutte politique. Quant à la voie à suivre pour la réalisation de ces revendications, elle est moins compliquée en Belgique qu'en Suisse. En Belgique, il suffirait de simples décisions parlementaires pour introduire les modifications nécessaires dans la législation; en Suisse, une telle transformation présuppose la consécration par la voie constitutionnelle, ce qui nécessiterait une votation populaire et la préparation spirituelle de la majorité populaire. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se leurrer quant aux possibilités de réalisation, pas même pour la Belgique. Même si l'on obtenait une majorité parlementaire, cela ne veut pas dire que le travail serait fait. Il y a encore nombre de conditions à remplir, sur lesquelles nous nous sommes déjà exprimés plus haut, en particulier dans l'économie même.

La population laborieuse de la Suisse.

Par le Dr V. Gawronsky.

Les résultats provisoires du recensement fédéral des professions basé sur le recensement de la population de 1930, publiés récemment dans l'Annuaire statistique de 1932, offrent à tous ceux qui s'occupent de questions économiques et sociales, une précieuse documentation. La statistique sur les professions est en quelque sorte le reflet de la structure économique et sociale du peuple et le changement des dates statistiques au cours des dernières décennies permettra d'établir maints développements et transformations subis par l'économie et la société suisses.

Depuis 1888, — année où pour la première fois on procéda à un recensement systématique des professions sur la base du recensement de la population — le nombre des personnes exerçant une profession, n'a pas seulement constamment augmenté, mais